

## PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile**  
(L'élève doit être assuré pour les accidents dont il pourrait être auteur ou victime)

Nom de la compagnie : .....

N° de police d'assurance : .....

- Règlement adhésion**  
 **Règlement parcours spectacle**  
 **RIB** Si choix d'un règlement par prélèvement. Après traitement de votre dossier, la billetterie vous recontactera pour signer le mandat.

Fait à Vélizy-Villacoublay, le

\* **Signature des parents**  
Obligatoire pour les enfants mineurs.

**Signature de l'élève**

### À NE PAS MANQUER

**Jeudi 24 septembre à 19h** : La présence de tous les participants est requise pour une réunion, suivie d'un temps de convivialité.

l'onde

## LES ATELIERS D'ART DRAMATIQUE 2020-2021



## DOSSIER NOUVELLE INSCRIPTION COURS 10-15 ANS

### PRÉSENTATION

Animés par des metteurs en scène professionnels, les ateliers de théâtre sont destinés aux jeunes et aux adultes. Ils se déroulent à l'Onde, au rythme d'un cours par semaine, de septembre à juin. Diverses techniques sont abordées : le corps, la voix, le texte, la scénographie, l'improvisation, un travail de chœur à travers différents exercices. Une approche pédagogique qui permet à chacun de trouver sa place dans un groupe tout en étant à l'écoute de l'autre.

L'engagement des élèves jusqu'au bout de l'année est indispensable car chaque atelier aboutira à une restitution en public, à l'Onde en juin 2021, dans le cadre du Festival Lumière...

## MODALITÉS

Les inscriptions se feront **uniquement par dépôt de dossier à la billetterie du mardi 1<sup>er</sup> septembre au samedi 26 septembre 2020 (sur les horaires d'ouverture)**. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la billetterie ou à télécharger sur le site de l'Onde (rubrique Actions/Les ateliers théâtre). L'inscription définitive est validée par le dépôt du dossier complet avec les règlements.  
Attention : tout dossier incomplet sera refusé.

Le premier cours est un cours d'essai à l'issue duquel le metteur en scène et le participant confirment l'adhésion sur l'année.  
Les ateliers sont ouverts à partir de 10 inscrits.  
Les cours débuteront le **lundi 21 septembre**.

## INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE

Nom de l'élève : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : .....  
Nom du représentant légal : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Tél : .....Port : .....  
N° S.soc : .....  
E-mail : .....

## ADHÉSION ET RÈGLEMENT

**Le montant de l'inscription aux ateliers comprend l'adhésion annuelle et le parcours de spectacles : 250€/année (202€ + 48€)**  
Le règlement de l'adhésion se fera par chèque, espèce, CB ou prélèvement automatique (202€, possibilité de régler en trois fois).  
Le règlement du parcours de spectacles s'effectue par chèque, espèce, CB (48€ : Pass 12€ + 3 spectacles x 12€).

**ATTENTION : Les deux règlements sont indissociables et indispensables pour la validation du dossier.**

## PARCOURS DE SPECTACLES

Comme chaque année l'inscription au cours comprend un parcours de spectacle, **où la présence de chaque participant est indispensable.**

- *horses* **Dimanche 22 novembre 19h**
- *Kohlhaas* **Mardi 2 février 20h30**
- *Rita* **Vendredi 26 mars 20h30**

**N'oubliez pas :** les élèves du groupe 10/15 ans peuvent venir accompagnés sur les spectacles du parcours (**14€ la place / 2 personnes maximum dont 1 adulte**) dans la limite des places disponibles.

**Les cours ont lieu le lundi de 17h30 à 19h30 à l'Auditorium.**